

DANS L'AGRO- ALIMENTAIRE LES ENTREPRISES ANTICIPENT ET NÉGOCIENT

Limitation des consommations, recours à des traders spécialisés en énergie, rénovation de l'outil industriel, achats anticipés, hausses des prix aux clients... Comment les industriels de l'agroalimentaire d'Occitanie préparent-ils l'hiver ?

Gouverner, c'est prévoir. Sous couvert d'anonymat, le directeur d'un site agroalimentaire héraultais, employant 120 salariés, déclare « avoir eu une bonne stratégie d'achat d'énergie depuis le Covid, à une période où les prix étaient encore bas. Notre service achat verrouille les contrats. Sur l'an prochain, j'ai 75 % de mes coûts énergétiques couverts. » Le groupe international a recours à des sociétés de consulting en achat d'énergie, « très courtisées en ce moment ». Ces traders d'un nouveau genre « donnent des tendances, des informations géopolitiques, recommandent d'acheter, ou pas », précise-t-il, alors que le prix de l'énergie « augmente énormément, même si notre matière première reste prédominant dans le coût de revient ». La facture énergétique augmente quand même de 2 millions d'euros entre 2021 et 2022. « Mais sans ces négociations en amont, on aurait plutôt été autour des 3 millions de

hausse », confie-t-il. Même anticipé, cet impact est « exceptionnel et pèse très lourd dans les comptes. Transformez-le en salaires à embaucher, en sachant qu'un salaire chargé coûte 50.000 euros par an ! »

Une hausse qui pèse sur les négociations salariales

Cette hausse des prix de l'énergie pèse aussi sur les négociations annuelles. « On entend l'État demander aux entreprises d'augmenter les salaires. Mais tous nos centres de coûts explosent : emballages, énergies, matières premières... Et il faut bien arriver à un compte d'exploitation positif. »

Autre piste d'adaptation, un changement des process de production, « en passant sur des machines qui consomment moins, et/ou qui sont moins énergivores, avec une analyse fine des données ». Ou encore, bien sûr, les limitations de consommation. « Toute infrastructure industrielle

peut avoir des fuites d'électricité sur des compresseurs. Nous avons investi dans un nouveau compresseur. » En vue de l'hiver prochain, l'industriel anticipe des scénarios de rupture d'énergie, qui pourrait être demandée par la préfecture. « Nous ne sommes pas prioritaires, car nous ne faisons ni du frais, ni des médicaments, ni du frigorifique. On envisage des ouvertures le week-end, pour remplir l'entrepôt, avant de devoir couper le gaz pendant une à deux semaines, tout en étant capable de continuer à alimenter le marché. » Dans ce cadre, le protocole de redémarrage et d'arrêt a été revu.

Arterris : un maximum d'achats avant la hausse des prix

Pour le groupe coopératif agricole Arterris, basé à Castelnaudary, les prises de position sont « plutôt favorables, avec des achats d'énergie - gaz et électricité - réalisés avant la hausse », explique

Christian Reclus, directeur général. Concernant le gaz, l'essentiel des achats a ainsi été réalisé avant les dernières hausses, auprès de grands fournisseurs du marché. Sur l'électricité, « on va devoir assumer des augmentations à partir de janvier 2023. Elles seront significatives. En comparant par rapport à 2021, on sera sur du +100 % ! Nous faisons tout pour réduire les consommations, même s'il y a un seuil en-dessous duquel nous ne pouvons pas descendre. » L'augmentation des coûts du carburant, qui offre « peu d'anticipation possible », est, elle, déjà répercutée sur les prix. Ces hausses de prix de l'énergie se cumulent à des envolées de prix des matières premières agricoles et des engrais.

« Un mur de négociations », sur un marché de l'énergie mondialisé

« Nous intégrons le fait que nous sommes rentrés dans une gestion inflationniste de nos entreprises. Nous changeons de

logiciel de gestion », détaille le dirigeant. « L'impact de la hausse de l'énergie sur un exercice comptable d'Arterris s'élève à 5,5 millions d'euros, quand le groupe génère 25 millions d'Ebitda (Excédent brut d'exploitation, NDLR) par an. C'est-à-dire que l'évolution du prix de l'énergie représente 20 % de l'Ebitda ! Une partie de ces augmentations se retrouve nécessairement dans les tarifs de vente aux clients, qui ont progressé de 1 % à 4 % en un an. C'est la condition de l'équilibre économique de notre entreprise. » Une autre partie va concerner les fournisseurs de matières premières, Arterris essayant d'acheter moins cher. Les capacités de négociation face aux fournisseurs d'énergie sont en revanche « à peu près nulles », regrette Christian Reclus. Arterris consomme chaque année environ soixante gigawattheures d'énergie. « Cela peut paraître important, mais notre poids à la négociation est dérisoire, et le nombre de fournisseurs reste limité. Les écarts obtenus lors des négociations

pèsent peu par rapport à l'enjeu. » Quoi qu'il en soit, le groupe coopératif audois s'apprête à affronter « un mur de négociations. Tout le monde essaie de résister. L'approvisionnement en énergie dépend d'une offre et d'une demande mondiales ». Sur ses différents sites, Arterris intervient à plusieurs échelons pour dépenser moins : systèmes de réfrigération et de génération de froid, ventilation du grain, systèmes d'éclairage des usines... « Depuis trois ans, le groupe est dans une logique de modernisation de ses outils, pour qu'ils soient moins énergivores. C'est un long processus. On ne peut pas tout faire en même temps. Nous bénéficions d'aides conséquentes par la valorisation des CEE (certificats d'économies d'énergie). Reconnaissons les choses bien faites : ce dispositif permet de moderniser nos outils industriels à prix modique, sachant que son coût est en quelque sorte financé par les producteurs d'énergie. »

H.V.



crédits : RG